

Interrogé, l'expert François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes, n'a pas fait la réponse attendue

Commission d'enquête sur la dette: LR dans l'embarras

Spécialiste

LR a demandé cette commission d'enquête à l'Assemblée nationale. Elle est présidée par Philippe Juvin, mais son rapporteur est le député Renaissance Mathieu Lefèvre.

Marc Vignaud

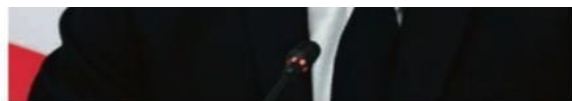
LES RÉPUBLICAINS ne font pas mystère de leur volonté d'exploiter politiquement la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'augmentation de la dette depuis 2017, date de l'élection d'Emmanuel Macron, pour mettre en difficulté la majorité sur le budget.

en difficulté la majorité sur le budget.

Jeudi, lors de sa deuxième réunion, la commission présidée par Philippe Juvin a auditionné François Ecalle, l'un des meilleurs spécialistes sur les finances publiques, passé par l'administration de Bercy de 1993 à 1997. L'ancien magistrat de la Cour des comptes, qui a tenu la plume du rapport annuel de référence de l'institution sur les « perspectives de finances publiques » de 2008 à 2016, y a fait une démonstration pour le moins contrariante.

De la fin de 2016 à la fin de 2023, la dette publique française a augmenté de 911 milliards d'euros, a commencé par rappeler l'ancien magistrat de la Cour des comptes. Une somme astronomique, supérieure à celles des précédentes présidences.

Sauf que la réalité est plus nuancée. « Un milliard d'euros n'a pas la même signification aujourd'hui et autrefois, ou encore aujourd'hui en France et dans d'autres pays, souligne l'auteur du site internet de référence sur les finances publiques, Fipeco. Pour comparer les dettes dans le temps et dans l'espace, les économistes les rapportent généralement au produit intérieur brut (PIB), parce que c'est la somme des revenus et que les impôts et cotisations sociales sont prélevés sur ces revenus. Le PIB est une approximation de l'assiette des prélèvements obligatoires qui eux-mêmes garantissent le remboursement, intérêts compris, de la dette publique ».



SIPA PRESS

Sous Emmanuel Macron, le déficit a bondi de 1,7 point pour atteindre 5,5% du PIB en 2023.

le deuxième plus important de la zone euro. « Même s'il a ensuite un peu moins augmenté que la moyenne, il est resté parmi les plus élevés. En 2023, il était encore le deuxième de la zone », explique François Ecalle.

Sous Emmanuel Macron, le déficit a bondi de 1,7 point pour atteindre 5,5% du PIB en 2023. Selon François Ecalle cette hausse s'explique entièrement par une diminution des prélèvements par rapport au PIB (-1,7 point). Les dépenses publiques, elles, sont restées au même niveau qu'en 2016. Autrement dit, Emmanuel Macron a baissé les impôts, au prix d'une augmentation de la dette et des déficits. Dans la zone euro, au contraire, le déficit a augmenté de 2,1 points sur la même période, marquée, notamment, par la crise du Covid et la crise inflationniste. Mais cette hausse résulte intégralement d'une augmentation des dépenses publiques par rapport au PIB.

Pour François Ecalle, il aurait donc fallu réduire les dépenses publiques avant de baisser les impôts. Emmanuel Macron « a mis la

Paradoxe. Rapportée au PIB, l'augmentation de la dette est bien réelle, mais pas aussi forte qu'on pourrait le penser. Depuis fin 2016, la dette publique française est passée de 98% à 110,6%, soit une hausse de 12,6 points. « C'est beaucoup, mais elle a augmenté plus fortement au cours d'autres périodes marquées par une récession. La dette a ainsi augmenté de 18,9 points de PIB de fin 1992 à fin 1996 et de 26,3 points de fin 2007 à fin 2012 ». La seconde période correspond à la présidence de Nicolas Sarkozy...

La dette française a toutefois continué à progresser sous Emmanuel Macron alors que, dans le même temps, la dette moyenne des pays de la zone euro a diminué de 1,8 point. « La France est le pays de la zone euro où la hausse de la dette a été la plus forte sur cette période », souligne François Ecalte.

Mais il faut s'intéresser aux raisons de l'augmentation de cette dette. Paradoxalement, le déficit annuel, qui vient alimenter la

l'augmentation de cette dette. Paradoxalement, le déficit annuel, qui vient alimenter la

Selon l'économiste, il aurait fallu réduire les dépenses publiques avant de baisser les impôts. Et de souligner que « d'autres gouvernements avaient commis cette erreur avant 2017 et c'est une cause importante de l'augmentation de la dette publique depuis cinquante ans »

dette publique, a « moins augmenté de 2016 à 2023 que le déficit moyen de la zone euro (1,7 point de PIB pour la France contre 2,1 points pour la moyenne de la zone) ». Mais alors, pourquoi la dette hexagonale a-t-elle davantage progressé ?

La réponse est simple : « surtout parce que notre déficit public était déjà très élevé en 2016 », relève François Ecalte. A l'époque, le déficit atteignait 3,8% du PIB. C'était alors

ser les impôts. Emmanuel Macron « a mis la charrue avant les bœufs ». Et de souligner que « d'autres gouvernements avaient commis cette erreur avant 2017 et c'est une cause importante de l'augmentation de la dette publique depuis cinquante ans ». Le spécialiste a ainsi calculé que « l'héritage de l'histoire » lié à un déficit élevé en 2016, explique de « 50 à 70% de l'augmentation de la dette de fin 2016 à fin 2023 ». Les augmentations de dépenses et baisses de recettes d'Emmanuel Macron ont contribué aux alentours de 30% à la hausse de la dette de 911 milliards, soit environ 275 milliards.

Sur les conséquences négatives de l'augmentation de la dette sur le pouvoir d'achat, une relation que les LR veulent souligner lors de leur commission d'enquête, François Ecalte rappelle qu'emprunter permet de préserver le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises. Le problème, c'est que « nous remettons le problème à plus tard ».

« nous remettons le problème à plus tard ».

Emballement. Peut-on s'accommoder de voir la dette publique grossir sans cesse, même dans les périodes pendant lesquelles l'économie se redresse ? « Nous pouvons peut-être continuer pendant longtemps d'emprunter pour financer le remboursement des dettes anciennes et le déficit de l'exercice en cours, reconnaît François Ecalte. Mais nous prenons des risques ». Les créanciers de la France pourraient un jour s'inquiéter de cette dynamique et augmenter les taux d'intérêt qu'ils réclament pour détenir cette dette. Avec le risque d'un « emballement incontrôlé ».

« La Banque centrale européenne a certes les moyens juridiques et financiers de l'empêcher, mais elle ne peut intervenir que si notre dette publique est soutenable, objecte-t-il. Elle pourrait alors nous obliger à mettre en œuvre des mesures de redressement drastiques ».

A ceux qui pensent qu'il suffirait de tailler dans les « aides » aux entreprises pour trouver des marges de manœuvre, François Ecalte rappelle que « la dégradation de la compétitivité des entreprises contribue à augmenter notre déficit commercial qui est lui-même financé en vendant des actifs ou en nous endettant vis-à-vis de l'extérieur. Or, a-t-il conclu devant les députés, la dette extérieure n'est pas plus satisfaisante que la dette publique ».

@mvignaudX

